

---

---

## Éditorial

Mesdames, Messieurs les maires,  
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,

J'ai le plaisir de vous présenter au travers de cette nouvelle newsletter la 2<sup>e</sup> édition de l'atlas cartographique de Haute-Vienne. Ce document, élaboré par la direction départementale des territoires (DDT), compile une soixantaine de cartes sur différentes thématiques telles que l'aménagement du territoire, la démographie, l'urbanisme, la transition écologique et énergétique...

La consultation de ces informations synthétiques facilite le développement d'une connaissance partagée des enjeux et des évolutions de notre territoire.

L'édition 2023 actualise les données précédemment cartographiées et s'enrichit de nouveaux thèmes. Parmi les nouveautés, figurent deux cartes consacrées à l'enseignement, une autre dédiée au suivi de l'offre de transports collectifs ou encore une localisant les monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables.

Cette publication offre une panoplie d'informations essentielles sur la Haute-Vienne, accessibles en un coup d'œil, qui pourront vous aider dans la réalisation de vos projets et de vos prises de décisions.

Je vous donne rendez-vous le 21 octobre prochain à l'occasion de l'assemblée générale de l'association des maires et des élus de la Haute-Vienne.

François PESNEAU,  
Préfet de la Haute-Vienne



---

---

## Zoom

### [Atlas cartographique - Édition 2023](#)

L'atlas cartographique est un outil permettant de faciliter la consultation des données clés du territoire haut-viennois.

Développé par la direction départementale des territoires (DDT), il est disponible directement à la consultation sur le site

internet des services de l'État en Haute-Vienne.

[Lire l'article](#)



## Actualités

Sécurité et protection de la population

### **Plan Vigipirate : niveau urgence attentat déclaré**

Suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, Élisabeth Borne, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».



Gestion des crises et protection civile

### **Prévention des risques majeurs**

Les actions menées dans le cadre de la journée « Tous résilients face aux risques » se poursuivent tout au long du mois d'octobre sur le territoire national. À cette occasion, nous vous invitons à consulter la rubrique dédiée à la prévention des risques majeurs sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne pour accéder à un ensemble de ressources (aide à l'élaboration d'un DICRIM, des plans communaux de sauvegarde...).



Appui et conseil aux collectivités

### **Cybermoi/s : la cybersécurité des collectivités locales**

Chaque mois d'octobre se tient une grande campagne de sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité : **le cybermoi/s**. Les communes et intercommunalités sont devenues des cibles à part entière ces dernières années. Elles doivent donc se prémunir et s'organiser en conséquence. Retrouvez un ensemble de ressources à disposition dans l'article ci-contre.



Urbanisme

### **Mise à disposition d'une nouvelle modalité de télétransmission des**

## documents d'urbanismes aux services de l'État

Désormais, la transmission du document d'urbanisme à la préfecture peut se faire de façon dématérialisée en même temps que sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme (GPU).

geoportail-urbanisme



## Démarches

Sécurité routière

### Simplimmat : nouvelle application officielle simplifiant les démarches administratives lors de la vente et de l'achat d'un véhicule d'occasion

Déclarer la cession et immatriculer un véhicule d'occasion à son nom : avec Simplimmat.gov, application officielle et sécurisée de l'État, accédez à des démarches plus rapides et simplifiées. Pour en savoir plus, consultez l'article de la Sécurité routière.



## Agenda

- 21/10 : assemblée générale de l'association des maires et des élus de la Haute-Vienne
- 24/10 : journée des Nation Unies



Les services de l'état en Haute-Vienne sur : [www.haute-vienne.gouv.fr](http://www.haute-vienne.gouv.fr)

et sur les réseaux sociaux :



Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

1, rue de la préfecture  
87031 LIMOGES cedex

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

